

BFT Instr. 2.1.2 INSTRUCTION DE TRAVAIL : AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

Sommaire

1. Western Union		
	Principales démarches	
1.1.1	Exemple de la lettre du BFT	3
1.1.2	Exemple de la lettre du responsable du projet	4
2. Vire	ement bancaire	2
2.1	Principes généraux	



1. Western Union

1.1 Principales démarches

Si dans le cadre de son projet, le responsable a besoin d'envoyer des fonds à l'étranger (en Afrique, par exemple), il peut faire appel aux services de Western Union.

Lorsque le collaborateur vient chercher le chèque, selon les modalités définies dans les instructions de travail « Emission d'un chèque » (se référer au point 1.1), le BFT lui remet une attestation dûment signée par le chef du SFT qui comprend les points suivants :

- le n° du chèque, le montant et le n° de projet OTP;
- que le projet est géré par le BFT de l'Université de Neuchâtel ;
- le nom de l'organisation qui subventionne le projet (organisme payeur).

Remarque: Se référer au point 1.1.1 du présent document.

En plus de l'attestation du BFT, La Poste (principale ou de la gare) exige également que le responsable du projet émette une lettre confirmant :

- que l'argent sert à payer des frais en relation avec son projet ;
- que le projet est géré par son institut ;
- l'identité du collaborateur qui se charge d'effectuer le transfert (si le professeur lui en délègue la compétence).

Remarque : Une copie de cette lettre signée par le responsable du projet doit être remise au BFT au moment où le chèque est remis (se référer au point 1.1.2 du présent document).



Bureau des fonds de tiers

Faubourg de l'Hôpital 106 CH - 2000 Neuchâtel Tél. (0)32 718 10 70 www.unine.ch/fdt

1.1.1 Exemple de la lettre du BFT



Bureau des fonds de tiers

> Nom de la rue CH-2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 00.00.0000

Université de Neuchâtel Faculté, Institut Att. Du responsable Adresse CH - 2000 Neuchâtel

[U.xxxxx - Libellé du projet]

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, nous vous confirmons que le chèque [n° xxxxx], d'un montant de [CHF x'xxx.-] a été débité de votre projet susmentionné.

Ce projet géré par le Bureau es fonds de tiers de l'Université de Neuchâtel est subventionné par [Indiquer le nom de l'organisme payeur] – [identification du contrat].

Nous confirmons également que vous êtes habilité à envoyer ce montant par transfert via Western Union.

En espérant avoir répondu à la demande de Western Union, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

[Identité du responsable du BFT]

UNIVERSITÈ DE NEUCHÂTEL

Bureau des fonds de tiers

Identité Adresse CH-2000 Neuchâtel Tél : +41 (0)32 718 xx xx

www.unine.ch



1.1.2 Exemple de la lettre du responsable du projet



2. Virement bancaire

2.1 Principes généraux

Le virement bancaire est une solution plus simple, mais demandant un délai plus important entre la demande et le versement en comparaison avec l'établissement et l'encaissement d'un chèque postal.